

## Écoutez les podcasts du « Soir »

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

VIOLENCES DE GENRE

Victimes de féminicides en Belgique en 2022

Magali W. et Coline

Julienne P.

Rosa A.



© D.R.

Magali W., 46 ans, et sa fille Coline, 17 ans, ont été poignardées à mort et quasiment décapitées à Kraainem. L'ancien compagnon et beau-père des victimes, dont Magali venait de se séparer, a appelé les secours en découvrant la mare de sang dans le hall d'entrée du domicile familial. Il a depuis avoué son implication dans ce double féminicide. Un Bruxellois, qui les aurait tuées sur demande de l'ancien compagnon, et un habitant de Libin, qui aurait mis en contact les deux premiers suspects, ont également été placés sous mandat d'arrêt.



© D.R.

Julienne P., 73 ans, retrouvée sans vie avec le fil d'un fer à repasser autour du cou à son domicile, dans le Brabant flamand. Son compagnon donnera l'alerte auprès de voisins. Sur la base de l'autopsie, la thèse du suicide n'a pas été retenue par les services de police. Son compagnon, suspecté de meurtre, a été interpellé. Il nie les faits.



© D.R.

Rosa A., 87 ans, a été retrouvée sans vie à son domicile, en Flandre-Occidentale. Selon les informations communiquées par le Parquet, la victime est décédée « de mort violente ». Son mari, avec qui Rosa a eu trois enfants et six petits-enfants, a été placé sous mandat d'arrêt. Il nie les faits.

# Derrière les chiffres des féminicides, des visages et un continuum de violences

Deux femmes chaque mois perdent la vie parce qu'elles étaient des femmes. Derrière cette longue liste glaçante se dressent des meurtres d'une extrême violence et un problème sociétal de grande ampleur.

FANNY DECLERCQ

Elles s'appelaient Candice, Magali, Véronique, Madison, Ann... En 2022, elles étaient au moins 24 femmes en Belgique à perdre la vie parce qu'elles étaient des femmes. Elles sont déjà trois en ce début d'année, 183 depuis le début du comptage (non exhaustif) en 2017, qui s'appuie sur les cas qui ont été mentionnés dans la presse. Et derrière ce comptage insoutenable, mais essentiel pour prendre conscience de l'ampleur de cette manifestation de violences de genre, il y a des noms, des histoires, des vies, des victimes collaté-

rales et indirectes. Mettre un visage sur un chiffre, des vies derrière des statistiques, montrer ce que les chiffres ne disent pas. Voilà justement l'objectif que s'est donné « StopFéminicide », collectif qui se consacre à recenser les féminicides et leurs victimes sur son blog à travers un travail de veille médiatique en Belgique (lire par ailleurs).

« Compter permet de mesurer le phénomène, et donc de mieux le prévenir et le combattre », explique Aline Dirx, coordinatrice de la Plateforme féministe contre les violences faites aux femmes et de StopFéminicide. Le recensement effectué depuis six ans permet de battre en brèche plusieurs idées reçues. Et ce qui marque d'abord, c'est l'hétérogénéité des profils de victime et d'auteur, de tout âge, de toutes les régions, de tout milieu social. Il n'existe pas de profil type de l'agresseur ou de la victime. Les circonstances en revanche présentent de fortes similitudes.

### Violences conjugales signalées

« Une grande majorité des féminicides sont des féminicides intimes. Neuf sur dix sont des féminicides commis par un partenaire ou ex-partenaire. Très fréquemment, les violences conjugales ont déjà été signalées avant les faits. Par exemple, pour l'avant-dernier féminicide recensé, il y a eu sept rapports de police à l'encontre de l'auteur pour violence domestique », observe Aline Dirx. Les articles de presse consultés étant toutefois souvent incomplets, il est possible que le nombre de plaintes ou de condamnations soit plus élevé que celles constatées. C'est au moment de la séparation que les femmes sont particulièrement vulnérables. Souvent, les victimes venaient de quitter le domicile conjugal, de rompre ou s'apprétaient à prendre leur indépendance.

« Puisque ce sont souvent des féminicides intimes, l'un des motifs c'est l'incapacité de l'auteur d'appréhender la rupture, la perte de domination. Les facteurs de risque sont la grossesse, mais surtout le contexte de la séparation, c'est celui qu'on retrouve le plus fréquemment dans les cas de féminicide. » Le moment de la passation des enfants entre les deux parents, dans le cadre d'une garde partagée, est aussi risqué.

Une constatation qui va dans la lignée de celle observée par les chercheurs sur la question des violences conjugales, soit de situations dans lesquelles il y a une volonté de domination et de contrôle d'un partenaire sur l'autre. « La violence apparaît au moment où l'agresseur perd le contrôle de la situation. Et le féminicide, c'est l'exemple extrême : lorsqu'il est convaincu qu'il a perdu la situation d'une manière assez définitive ou de manière radicale. C'est là qu'il peut décider de tuer sa conjointe », analyse Pierre-Guillaume Prigent, spécialiste des violences conjugales et docteur en sociologie.



Très fréquemment, les violences conjugales ont déjà été signalées avant les faits. Pour l'avant-dernier féminicide recensé, il y a eu sept rapports de police à l'encontre de l'auteur pour violence domestique

Aline Dirx

Coordinatrice de la Plateforme féministe contre les violences faites aux femmes et de StopFéminicide



Ses recherches démontrent que la violence peut être décuplée à partir du moment où les femmes victimes de violence déposent plainte, entament des procédures, ou quittent leur partenaire. Et que toute situation de violences conjugales est une situation à risque, où la femme risque d'être tuée, d'autant plus si elle envisage de quitter son conjoint. « La rupture, c'est une résistance. Lorsque la femme part, c'est une manière de dire non à l'agresseur, de s'opposer au fait qu'il veut qu'elle reste avec lui. La rupture est souvent provoquée par le fait que la violence physique a démarré. Ces femmes ont dans la plupart des cas vécu de la violence psychologique, mais la violence physique est "la

KROLL

